



Conseil Municipal : séance du 22 juillet 2015

Extrait du Registre des délibérations et Compte rendu

L'an deux mille quinze le vingt-deux juillet, le Conseil Municipal de Varennes sur Loire s'est réuni à 20 heures 30 au nombre prescrit par la Loi, sur la convocation et sous la présidence de **Gilles TALLUAU, Maire**.

Conseillers	
En exercice :	19
Présents :	16
Pouvoirs :	2
Votants :	18
Absents :	3
Date de convocation	
16/07/2015	

Étaient présents : Sylvie BELLANGER, Michel LAMAND, Alain LECHAT, Christine JOUSSELIN, Adjoint
François BERNARD, , Christiane LANGE, Jean-luc JOULIN, Sophie GEGU, Eric JAMET, Valérie COULBARY, Murielle CHAPU , Michel LECHAT, Martine NAYS, , Ralph MILLERAND, David CHEVALLIER

Excusés : Yves MABILEAU a donné pouvoir à Gilles TALLUAU, Julie PEARSON a donné pouvoir à Murielle CHAPU

Absente : Brigitte SAINT-CAST

Secrétaire de séance : Michel LAMAND

M. Michel LECHAT demande des précisions sur le comptage et mesures de vitesse réalisés sur la RD85 rue de la Morelle qui se résume comme suit :

23 au 28/04/2015	Compteur 63 - sens 2 (vers bourg)	Compteur 63 - sens 1 (vers D10)
Véhicules léger / Jour	903	863
Vitesse moyenne VL	67 km/h	71 km/h
VL dépassant 90 km/h	5,4 %	9,9 %
Vitesse de 85% des VL	84 km/h	88 km/h
Poids lourds / Jour	50	52
Vitesse moyenne PL	63 Km/h	67 Km/h
PL dépassant 90 km/h	2,7 %	6,4 %
Vitesse de 85% des PL	81 km/h	86 km/h

Le compte-rendu de la séance du 27 mai 2015 a été adopté.

INTERCOMMUNALITE

Saumur Agglo

Suite à la démission de Florian STEPHAN, M. Pierre Grégory a été élu Vice-Président de Saumur Agglo.

La **CLECT**, Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, Gilles TALLUAU a été nommé président de cette commission et Mme Danielle LEGUAY vice-présidente. Ils auront la tâche d'évaluer les charges transférées des 32 communes de Saumur Agglo.

SIVM (réunion du 15 juillet 2015)

La mutualisation des services, plusieurs réunions de travail concernant la mise en commun des matériels et des savoir-faire techniques ou administratifs ont eu lieu entre les agents et les élus des 7 communes. Lors de cette réunion, il a été décidé l'achat par le SIVM d'un marteau-piqueur thermique pour un montant de 3 250 €, qui sera utilisé par le personnel des 7 communes. Reste encore à définir le lieu de stockage de ce matériel.

Maison de retraite : un emprunt de 1.3 millions d'euros est nécessaire pour entreprendre les travaux d'agrandissement de la Maison de retraite. Gilles Talluau, Jérôme Harrault, Yves BOUCHER sont chargés de négocier auprès des banques.

Marché de producteurs : Dans le but d'harmoniser le marché de producteurs, des stands ont été prêtés gratuitement par le comité des fêtes de Vivy. Noël BAUDOIN, adjoint à Vivy demande pour l'édition 2016, une participation de 15€ par stand. Une consultation sera lancée pour l'achat d'une quinzaine de stands parapluies et chaque commune pourra acquérir 2 ou 3 unités.

Gilles TALLUAU informe q'un courrier commun a été transmis auprès des services de l'Etat afin de proposer une analyse financière si une commune nouvelle était créée. Le Sous-Préfet trouve que dans un premier temps la démarche du SIVM de vouloir mutualiser ses services est pertinente.

Joël BOISSARD est venu présenter l'Association **Terre de lien**. Cette association a pour objectif d'aider des jeunes agriculteurs dans leurs démarches administratives auprès des banques et de faciliter la transmission d'une exploitation agricole à des jeunes.

SIEML Convention IRVE D20150722-01-SIEML-conventionIRVE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le 16 juin 2015, le comité syndical du SIEML a décidé de:

- Généraliser l'installation des bornes de recharges de véhicules électriques (IRVE) avec deux points de charge et quatre prises ;
- Garantir la gratuité totale du déploiement des IRVE pour les collectivités ;
- Signer une convention d'occupation du domaine public communal.

Monsieur le Maire propose que la commission «Urbanisme » étudie les possibilités d'implantation de cette IRVE ;

Vu la délibération du 18 mars 2015 décidant de transférer au SIEML, la compétence "Infrastructures de charge nécessaire à l'usage de véhicules électriques rechargeables" ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public, installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE).

SMAEP Montsoreau Candes : Prix et qualité du service public d'eau potable Rapport annuel 2014

D20150722-02-SMAEPrapportAnnuel2014

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2014 qui a été adopté le 23/06/2014 par le comité syndicat du SMAEP Montsoreau-Candes.

Il précise, après l'avoir commenté, que ce rapport est transmis par courriel au conseil municipal et consultable en mairie.

PERSONNEL :

L'arrivée de 27 élèves supplémentaires à l'école de Varennes à la rentrée prochaine nécessite le recrutement d'un personnel supplémentaire. M. le Maire propose la création d'un emploi d'avenir (emploi aidé à 75% par l'Etat) plutôt qu'un emploi pérenne, estimant que les effectifs peuvent varier d'une année sur l'autre. Gilles TALLUAU, présente le coût financier de l'emploi qui est de 6 684 € annuel.

CREATION D'UN 3^{ème} EMPLOI D'AVENIR D20150722-03-EmploiAvenir3ePoste

Vu la loi n°2012-1189 du 26 octobre 2012 portant création des emplois d'avenir ;

Vu le décret n°2012-1210 du 31 octobre 2012 relatif à l'emploi d'avenir ;

Vu le décret n°2012-1211 du 31 octobre 2012 tirant les conséquences des articles 7, 8 et 13 de la loi portant création des emplois d'avenir ;

Vu l'arrêté du 31 octobre 2012 fixant le montant de l'aide de l'Etat pour les emplois d'avenir

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article 1. : Décide la création d'un 3^{ème} poste à temps plein dans le cadre d'un contrat d'avenir à compter du 1^{er} septembre 2015.

Article 2. : Autorise, Monsieur le Maire à signer la convention et tout acte nécessaire à la mise en oeuvre du dispositif et à percevoir l'aide de l'Etat ainsi que le contrat de recrutement de l'agent en emploi d'avenir.

Article 3. : Dit que les crédits sont inscrits au budget communal 2015

BUDGET

Vu la hausse des effectifs de l'école, le conseil municipal a validé l'achat de tables et de chaises supplémentaires pour un montant de 3359 € auprès des Entreprises DELAGRAVE et BOURRELIER. Suite à la négociation de Mme Christine JOUSSELIN, une remise de 16% a été accordée par l'Ent DELAGRAVE (fabricant) qui viendra installer les tables.

COMMISSIONS COMMUNALES

Accessibilité (01/07/15) : Afin d'assurer une meilleure accessibilité des personnes à mobilité réduite, la commission voirie a recensé tous les endroits qu'il est nécessaire d'aménager. En septembre, des propositions de devis seront étudiés pour valider l'abaissement des bordures de trottoirs et réaliser le marquage au sol thermo collé des passages piétons principalement dans le bourg : rue de la Paix, devant le passage de l'Huilerie, rue des Sabotiers et autour de la Place du Jeu de Paume.

Voie-signalisations-fossés (22/07/15) : l'ancienne broyeuse étant très ancienne, la commission propose l'acquisition d'une broyeuse d'accotement auprès des Etablissements HUET pour un montant de 10 020 € TTC.

Le conseil donne son accord pour cet achat.

PLAN ORSEC

PCS (plan communal de sauvegarde) : le PCS a été mis en place en 2011. Gilles TALLUAU rappelle que la commune est exposée à des risques d'inondation liés à des crues de la Loire et que ce plan est nécessaire afin d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise. Il présente la liste des nouveaux référents de quartiers avec les circuits dont ils auront la charge. Une réunion avec les différents référents aura lieu le mercredi 26 août 2015 à 18h30 à la Mairie.

Le mardi 8 septembre à 18h30 une réunion aura lieu à la salle des Loisirs de Varennes-sur-Loire en présence du Sous-Préfet, des services de la sous-préfecture, des élus du canton, des référents de quartiers, des gendarmes et du SDIS afin de préparer l'exercice d'évacuation grandeur nature. Pour cet exercice, il a été choisi le secteur des Petits Champs. Cette opération se déroulera les 13 et 14 octobre prochain.

Les services préfectoraux estiment qu'il y a un danger quand la cote de la Loire atteint 6 mètres. Seul le préfet peut décider d'évacuer la population selon différents paramètres.

Aucun crédit d'Etat n'est prévu pour terminer le renforcement de la levée des Trois Maillets aux Petits Champs.

Questions diverses

- Participation financière de Finagaz : FINAGAZ participera à hauteur de 3700 euros pour le remplacement de la chaudière de l'école.
- Pont de Montsoreau : sera fermé jour et nuit pour travaux la semaine 43.

R. MILLERAND informe qu'il y a des chardons côté Loire sur un terrain de M. DESBOIS. Le nécessaire sera fait auprès du propriétaire pour que la destruction soit faite.

F. BERNARD indique que la température de la chambre froide de la salle des loisirs ne descend pas en dessous de 12°, le compresseur gauche se met en sécurité. M. LAMAND va se rapprocher de la société qui l'a installée pour qu'un contrôle soit fait.

M. LAMAND informe le conseil que les travaux de mise en conformité de l'école sont pratiquement terminés.

S. BELLANGER souhaite montrer une photo des chauves-souris Grand Murin qui séjournent dans les combles de l'Eglise ; il y a 11 femelles et 7 petits.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le **mercredi 23/09/2015** à 20 h 30.

La séance est levée à 22H20